



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf.: BDT/IEE/RME/DM/498

Genève, le 17 décembre 2014

Aux:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Organismes nationaux de réglementation
- Organisations régionales et internationales

Objet: **15ème Colloque mondial des régulateurs (GSR)
Libreville (Gabon), du 9 au 11 juin 2015**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au 15ème Colloque mondial des régulateurs (GSR-15), qui sera organisé du 9 au 11 juin 2015 par l'Union internationale des télécommunications (UIT), avec la collaboration du Gouvernement du Gabon. Ce Colloque, qui se tiendra au Centre de conférences du *Stade de l'Amitié*, à Libreville (Gabon), sera présidé par M. Lin Mombo, Président du Conseil de régulation de l'*Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP)*.

Le GSR réunit des responsables des organismes nationaux de réglementation des télécommunications/TIC du monde entier. De par sa renommée, le GSR est devenu LA manifestation internationale annuelle qui permet aux régulateurs du monde entier de comparer leurs points de vue et leurs expériences. Il favorise également un dialogue mondial dynamique entre régulateurs, décideurs, chefs d'entreprise et autres parties prenantes essentielles du secteur des TIC, et permet ainsi aux Membres de Secteur de l'UIT de partager leurs vues sur les grands problèmes auxquels est confronté ce secteur.

Les deux premières journées du Colloque (les 9 et 10 juin 2015) seront consacrées au Dialogue mondial régulateurs-secteur privé (GRID), ouvert aux régulateurs, aux décideurs et aux Membres du Secteur de l'UIT-D. La troisième journée (le 11 juin 2015) sera réservée aux seuls régulateurs et décideurs.

Dans le cadre de la série de manifestations qui précédera le GSR, des ateliers thématiques, ainsi que la réunion "sur invitation seulement" des associations de régulateurs, auront lieu le 8 juin 2015.

Programme

Le thème de l'édition 2015 du GSR est "**Attention à la fracture numérique! Mesures d'incitation réglementaires visant à concrétiser le potentiel du numérique**". Les participants réfléchiront aux moyens de faire en sorte de mettre tous les avantages socio-économiques du monde numérique à la portée de tous les habitants de la planète. Pour pouvoir exploiter au maximum les possibilités offertes par le numérique, il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de s'appuyer sur une politique et une réglementation fondées sur les capacités d'adaptation, la consultation et l'innovation.

Les participants débattront des méthodes réglementaires à employer pour réduire la fracture numérique,

des mécanismes innovants que peuvent utiliser les régulateurs pour remédier aux insuffisances du financement, des mesures d'incitation à l'appui des innovations financières, des nouveaux modèles d'activité économique et des investissements dans les infrastructures. Ils analyseront les initiatives d'ordre réglementaire, y compris le réexamen des mesures fiscales, l'encouragement apporté à l'interopérabilité des services en ligne et l'utilisation généralisée des moyens de paiement sur mobile et enfin, l'édification d'un monde où les personnes et les objets sont de plus en plus connectés, grâce à l'Internet des objets (IoT).

Le dernier jour, les régulateurs s'intéresseront aux moyens d'encourager l'accessibilité en ligne, aux mesures concrètes qu'ils peuvent prendre et au rôle qu'ils peuvent jouer en tant que facilitateurs, en définissant une réglementation intelligente pour faciliter l'accès de tous aux services et applications mobiles. En outre, l'accent sera mis sur les répercussions de la réglementation sur l'adoption du large bande.

Le GSR aura aussi à son programme deux débats: un débat des hautes personnalités sur le thème "Attention à la fracture numérique! Mesures réglementaires visant à concrétiser le potentiel du numérique" et un débat concernant les paiements sur mobile. Vous trouverez ci-joint un programme provisoire détaillé.

Consultation sur les lignes directrices du GSR relatives aux bonnes pratiques

J'organiserai, avant la réunion, des consultations en vue de définir des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques visant à faciliter l'adoption et l'utilisation généralisée des applications et services sur mobile par l'intermédiaire d'une réglementation ciblée.

Participation aux groupes de discussion

Comme par le passé, aucun exposé officiel n'est prévu en dehors de ceux qui seront prononcés par les auteurs des documents de travail du GSR et d'autres documents de l'UIT, invités à prendre la parole à l'ouverture de chaque session. Néanmoins, tous les participants assumant des fonctions de direction sont vivement encouragés à prendre une part active aux activités des groupes de discussion. Ceux qui souhaitent participer à un groupe de discussion à l'occasion de l'une des sessions prévues dans le programme provisoire voudront bien remplir et soumettre par voie électronique, avant le 20 février 2015, le formulaire en ligne de participation aux groupes de discussion. La liste des personnes retenues sera communiquée d'ici au 17 mars 2015.

Plate-forme de contacts en ligne

Le GSR offre des possibilités uniques de nouer des contacts, à l'approche du Colloque et pendant ce dernier, grâce à la plate-forme de contacts interactive en ligne qui sera prochainement accessible sur le site web du GSR-15, à l'adresse: www.itu.int/gsr15. Cette plate-forme permettra aux utilisateurs enregistrés d'organiser des rendez-vous en utilisant leurs tablettes et leurs téléphones intelligents, et même de réserver une salle de réunion.

Documents et interprétation

Le GSR se déroulera sans document papier et les documents seront transmis sur le web. Les documents établis pour cette manifestation et d'autres informations peuvent être téléchargés à partir du site web du GSR-15. Un service d'interprétation sera assuré dans les six langues de travail officielles de l'UIT.

Inscription

L'inscription se fera uniquement en ligne, à partir du **8 janvier 2015**, par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par chaque administration/entité. Le rôle du coordonnateur est de s'occuper des formalités d'inscription pour son administration/entité. La liste des coordonnateurs peut être consultée sur ce [lien](#) accessible avec un mot de passe TIES.

Les coordonnateurs désignés trouveront le formulaire d'inscription [ici](#).

Si votre Administration/entité n'a pas de coordonnateur ou si elle souhaite modifier les coordonnées du point de contact et/ou changer de coordonnateur, vous voudrez bien indiquer le nom de celui-ci, son prénom et son adresse de courrier électronique et soumettre ces informations dans un document officiel

avec en-tête, par télécopie, au numéro +41 22 730 5484 ou par courrier électronique à l'adresse BDTMeetingsRegistration@itu.int.

Informations pratiques

Veuillez noter que les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants. Vous trouverez toutes les informations utiles concernant l'hébergement, ainsi que d'autres renseignements d'ordre logistique, sur le site web du GSR-15.

En ce qui concerne les formalités d'obtention de visa, afin que votre visa puisse être établi à temps pour la réunion, je vous invite à vous conformer aux instructions publiées sur le site web du GSR-15.

Les collaborateurs de la Division de l'environnement réglementaire et commercial se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information. Vous pouvez les joindre par courriel (gsr@itu.int) ou par téléphone (+41 22 730 6100/5709).

J'espère que vous serez en mesure d'assister à l'édition 2015 du Colloque mondial des régulateurs et d'y contribuer utilement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Annexe: Programme provisoire



ATTENTION À LA FRACTURE NUMÉRIQUE! MESURES D'INCITATION RÉGLEMENTAIRES VISANT À CONCRÉTISER LE POTENTIEL DU NUMÉRIQUE

9-11 JUIN 2015, LIBREVILLE, GABON

Mardi 9 - Dialogue mondial régulateurs-secteur privé

9 h 00-10 h 00 **Cérémonie d'ouverture**

10 h 00-10 h 15 Pause-café

Débat entre Leaders: Attention à la fracture numérique!

Le financement d'une société numérique inclusive – des infrastructures aux données

Les participants à ce débat de haut niveau examineront les diverses possibilités d'investissement et les défis que représente le financement du déploiement des réseaux TIC, la fourniture de l'accès et l'appui au développement de nouveaux services et de nouvelles applications pour stimuler l'accès au savoir dans le monde numérique et réduire la fracture numérique.

- Comment combler le fossé en matière d'investissement et appuyer l'édification de la société du savoir?
- 10 h 15-12 h 00 • A qui incombe-t-il de créer des conditions encourageant à investir dans le secteur des TIC? Qui sont les investisseurs aujourd'hui?
- Quelles sont les nouvelles stratégies pour les acteurs du secteur?
- Dans le contexte de la concentration des marchés, des infrastructures aux contenus.
- Inclusion financière: définir une approche de l'investissement et du financement dans l'univers numérique qui intègre la dimension d'égalité hommes/femmes.
- Quelles sont les conditions politiques et réglementaires à réunir pour garantir un financement à tous les niveaux? Que peuvent faire les régulateurs?
- Comment la coopération internationale peut-elle faciliter l'investissement et le financement?

12 h 00-14 h 00 Déjeuner

Session 1: Stratégies d'investissement innovantes: quoi de neuf?

14 h 00-15 h 30 Les participants à cette session analyseront des stratégies d'investissement innovantes conçues pour soutenir le déploiement du large bande et l'accès à l'économie numérique.

- Comment attirer les investissements à tous les niveaux, en particulier au niveau

des infrastructures?

- A quelles innovations financières peut-on s'attendre?
- Projets communautaires pour les infrastructures, financement participatif d'applications et de services.
- Tirer les enseignements des nouvelles stratégies sur le plan des partenariats public-privé et du libre accès.
- Quelles mesures d'incitation les régulateurs peuvent-ils prendre pour faciliter le financement des infrastructures?

15 h 30-15 h 45

Pause-café

Session 2 – Débat sur le paiement sur mobile: un outil prometteur

Ce débat donnera l'occasion aux intervenants d'exposer leurs vues sur les transactions financières sur mobile et l'inclusion financière.

15 h 45-17 h 00

- Comment réduire les coûts des transactions numériques et des paiements sur mobile?
- Les transactions financières sur mobile sont-elles importantes pour le consommateur? L'inclusion financière par l'intermédiaire des services mobiles.
- Paiements nationaux et internationaux, coopération entre les régulateurs des télécommunications et ceux des services bancaires (banques centrales) et nécessité de la coopération internationale.
- Quelles sont les normes existantes qui sécurisent les transactions?
- Quel est le rôle des consommateurs? Les paiements sur mobile – outil d'autonomisation des femmes?

Mercredi 10 Dialogue mondial régulateurs-secteur privé

Session 3: Modèles économiques de partage des réseaux

Les participants à cette session analyseront les modèles de partage des réseaux élaborés entre différents services d'utilité publique.

9 h 00-10 h 30

- Quels sont les modèles qui donnent de bons résultats? Partage, copropriété, propriété des infrastructures?
- Modèles économiques innovants pour un développement durable: l'exemple des villes intelligentes.
- Coopération avec d'autres fournisseurs de services d'utilité publique.
- Mesures d'incitation fiscales et autres mesures d'ordre réglementaire qui amènent à changer les règles du jeu.
- Gérer les risques: solutions d'ordre réglementaire.

10 h 30-10 h 45

Pause-café

10 h 45-12 h 00

Session 4: Incidences de la fiscalité sur l'économie numérique

Les participants à cette session réfléchiront aux effets de la fiscalité sur le déploiement et l'adoption des services dans un environnement numérique.

- Comprendre les incidences de la fiscalité sur la concurrence et l'innovation dans une économie numérique.
- Fiscalité: un outil au service du progrès social ou un frein à l'activité économique?
- Quels sont les effets de la fiscalité sur la demande de large bande et l'adoption de cette technologie?
- Quel régime fiscal appliquer aux services et applications "over-the-top"?

12 h 00-14 h 00

Déjeuner

Session 5: Le tout-Internet: sommes-nous prêts?

Session consacrée à la façon dont la convergence, les services dans le nuage, les capteurs, les mégadonnées et l'analyse des données ouvrent la voie à l'Internet des objets (IoT), à ce que cela signifie pour l'avenir et à la façon de s'y préparer sur les plans des politiques et de la réglementation.

14 h 00-15 h 30

- De quoi parle-t-on? Des communications d'homme à machine, de machine à machine et d'objet à objet.
- En est-on déjà là? Comprendre les incidences d'ordre réglementaire: protection des données, respect de la vie privée, consommateur captif, commutation, interopérabilité, spectre, etc.
- L'Internet des objets, l'analyse de données et les villes intelligentes.
- Quels sont les investissements nécessaires pour financer l'Internet des objets?

15 h 30-15 h 45

Pause-café

Session 6: L'interopérabilité dans l'écosystème numérique: une approche à plusieurs niveaux

Session consacrée à l'importance de l'interopérabilité afin d'empêcher les consommateurs de se trouver captifs lorsqu'ils utilisent des applications et services et examen de ses incidences sur l'innovation et la concurrence.

15 h 45-17 h 00

- Définition de l'interopérabilité des TIC sur les marchés, de son incidence sur le choix offert aux consommateurs, la qualité de service et l'apparition de l'Internet des objets.
- Nécessité de parvenir à l'interopérabilité des équipements, dispositifs et systèmes d'exploitation – condition indispensable sur les plans commercial et juridique dans un monde numérique.
- L'interopérabilité pour éviter au consommateur de se trouver pris au piège.
- Comment l'interopérabilité peut encourager l'innovation et la concurrence.
- Les inconvénients de l'interopérabilité: questions de sécurité, de respect de la vie privée, etc.

Jeudi 11 Journée des régulateurs

Session 7: Encourager la cyber-accessibilité: le rôle du régulateur

Session consacrée aux mesures que les régulateurs peuvent prendre pour encourager l'accès de tous aux services TIC, afin de parvenir à l'inclusion numérique.

- Comment définir des TIC accessibles?
- Comment garantir l'accessibilité pour tous? Elargir les politiques d'accès universel au-delà des questions de mise à disposition, y compris sur le plan financier, pour inclure l'accessibilité.
- Quelles mesures le régulateur peut-il prendre?
- Etendre les fonctions d'accessibilité aux services et applications mobiles.
- Exemples de réussite de régulateurs et enseignements tirés de ces exemples.

11 h 15-11 h 30 Pause-café

Session 8: Une réglementation intelligente pour faciliter l'accès de tous aux services et applications mobiles

Session consacrée au rôle du régulateur et aux mesures réglementaires nécessaires pour faciliter le déploiement et la diffusion de services et d'applications sur mobile, en vue d'atteindre les objectifs de développement social.

- Services sur mobile: moyen de parvenir au développement social dans la société numérique, en encourageant la prestation de services fondamentaux comme la santé sur mobile, l'éducation sur mobile, l'agriculture sur mobile, les paiements sur mobile, les investissements sur mobile (donations, financement participatif, etc.), bref, le "tout sur mobile".
- Lever les obstacles relatifs au prix élevé des indicatifs courts, à la tarification, au respect de la vie privée, à la réglementation des contenus, aux normes, à la gestion du trafic, etc.
- Services et applications sur mobile: un outil de responsabilisation des consommateurs et des citoyens.
- Réglementation dans un environnement transsectoriel: trouver le juste équilibre.
- Expérience des régulateurs et exemples de réussite.

12 h 45-14 h 15 Déjeuner

Débat de clôture: Quel est l'impact de la réglementation sur l'adoption du large bande?

- Session consacrée à une présentation de l'outil mis au point par l'UIT pour suivre l'évolution de la réglementation et des résultats de l'analyse relatives aux incidences de la réglementation sur l'adoption du large bande. Les régulateurs auront en outre la possibilité de partager leurs expériences sur les mesures réglementaires prises pour encourager l'accès au large bande, assurer la qualité de service et stimuler l'adoption du large bande.

- Aperçu des mesures d'incitation réglementaires visant à l'excellence (accessibilité, y compris financière, et mise à disposition)
- Quelle est l'influence de la qualité de service sur la satisfaction du consommateur et sur l'adoption des services? Quelles mesures prendre pour assurer cette qualité de service?
- Le rôle du régulateur, son mandat, ses compétences et les outils dont il dispose.
- Définir ce qui donne de bons résultats et ce qui ne marche pas
- Tirer des enseignements de l'expérience des régulateurs.

15 h 30-15 h 45

Pause-café

15 h 45-17 h 00

Perspectives d'avenir et clôture
